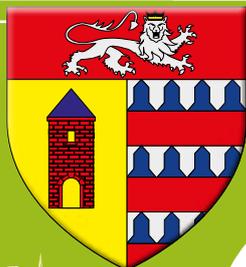


Foisches infos

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE - mai 2025 N° 49



Le mot du Maire

Chers Amis,

Le printemps est de retour et le beau temps s'attache à favoriser notre Région ; on ne s'en plaindra pas ! Il apporte avec lui lumière, renouveau et énergie. C'est une saison que nous apprécions tous, tant elle met en valeur la beauté de notre environnement et nous nous veillons, au niveau communal, à accentuer nos efforts sur la propreté du village, son fleurissement, l'aménagement des espaces verts.

Il est également demandé aux habitants de contribuer à l'embellissement de notre petite cité, en fleurissant façades et balcons. C'est la raison pour laquelle, cette année encore, nous avons renouvelé les bons de fleurissement d'une valeur de 30 €, octroyés à chaque foyer ayant sa résidence principale dans le village, depuis plus d'un an.

Et avec les beaux jours et l'approche de la saison estivale, les festivités et différentes manifestations se préparent. Le Comité des Fêtes, qui vient de se renouveler, nous concocte un petit programme alléchant, que je vous laisse découvrir à la lecture de ce numéro. Je remercie chaleureusement sa présidente ainsi que tous les bénévoles de cette dynamique association, qui œuvrent pour l'animation du village.

Un mot sur notre église SAINT-MARTIN. Ainsi que je l'évoquais dans un précédent édit, le Conseil Municipal a décidé de procéder à sa rénovation intérieure, dont l'état devient inquiétant. J'entends, ici et là, que dans bien des villages, l'église est devenue en quelques décennies l'espace d'un culte sporadique, quelques fois par an, et encore quand il y en a un et qu'il est jugé inopportun d'intervenir pour une quelconque restauration. Notre Conseil Municipal, en décidant d'inscrire un programme de restauration du bâtiment culturel, s'est délibérément inscrit à l'opposé de cette théorie, en avançant un argument primordial qui consiste à dire que l'édifice est avant tout une trace historique laissée par nos aînés et qu'il nous appartient de mettre tout en œuvre pour conserver ce patrimoine qui nous a été légué. J'en profite pour vous inviter à nous apporter votre soutien, par un don, via LA FONDATION DU PATRIMOINE. Vous trouverez tous les éléments, qui vous permettront de le faire dans un des articles de ce bulletin. D'avance, je vous en remercie très chaleureusement.

Je vous souhaite de passer une très belle période estivale, entourée de vos familles et amis.

Le Maire, Richard DEBOWSKI

Mairie

13 rue des Caveaux
08600 FOISCHES

Tél. : 03 24 42 07 03

Fax : 03 24 42 22 34

mairie.foisches@wanadoo.fr

Ouverture au public

Du lundi au jeudi
de 9 h 00 à 12 h 00
de 14 h 00 à 16 h 00

Le vendredi
de 9 h 00 à 12 h 00

Bulletin d'information Municipal
de Foisches

Directeur de publication :
Richard Debowski

Rédaction :
Stéphanie Vol

Comité de lecture :
Le Conseil Municipal

Dépôt légal : mai 2025

Imprimé sur du papier PEFC
Tirage à 140 exemplaires

Conception graphique et réalisation

Call Grafik 06 76 72 15 44

studio@caligrafik.com

Dépôt sauvage d'ordures

Courant février, un dépôt sauvage a été découvert par un promeneur en forêt communale située sur le territoire de la commune de Doische, en contrebas d'un pont, à proximité du Ravel.

La vidange de ce dépôt a nécessité l'intervention d'une entreprise spécialisée, avec l'aide des employés communaux.

Une enquête a été menée par la Police Municipale et une plainte a été déposée à la Police de Doische pour constater l'infraction et dresser un procès-verbal. Des investigations sont en cours pour identifier l'auteur du délit.



Une Jonquille contre le cancer

Du 11 au 23 mars, l'institut Curie faisait appel à la mobilisation nationale et à la générosité pour permettre aux chercheurs, médecins et soignants d'accélérer les découvertes et améliorer la prise en charge de tous les cancers.

Cette année encore, notre municipalité s'est associée à l'ASMUP pour participer à cette opération, en offrant un petit pot de Jonquilles à chaque foyer du village.



Commémoration du 14 mai

La Cérémonie de Commémoration organisée en hommage aux 22 soldats du 116^e Régiment d'Infanterie, tombés le 14 mai 1940 sous les balles des Allemands pendant la percée des Ardennes, a eu lieu le mercredi 14 mai à 19h00.

Tous les habitants étaient conviés à se rassembler devant la mairie, à 18 h 45, pour le départ du cortège suivant l'harmonie municipale de Fromelennes, et étaient ensuite conviés à partager le verre de l'amitié à l'issue de la cérémonie.



Fleurissement du village

Le Conseil Municipal a décidé, cette année encore, d'offrir un bon de 30 € à chaque foyer du village pour le fleurissement des habitations.

Nous vous rappelons que cette opération a pour objectif l'embellissement du village donc il vous est demandé de respecter la destination du bon et de fleurir vos façades.

Par ailleurs, cette année, la municipalité a souhaité investir dans des plantes vivaces

pour agrémenter les parterres de fleurs, bacs en pierre et lieux incontournables comme l'église, la mare. Ainsi, ces endroits seront fleuris chaque année par diverses variétés de fleurs et nous n'aurons plus besoin d'y revenir.

Des pots et suspensions seront également préparés par nos ouvriers communaux et installés en divers endroits de la commune.

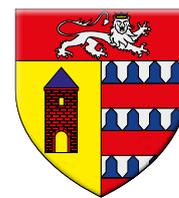


Appel aux dons pour la restauration de l'église Saint-Martin

L'Appel aux dons lancé en collaboration avec la Fondation du Patrimoine a déjà permis de constituer une cagnotte qui s'élève à ce jour, à 3015 €.

Vous pouvez toujours effectuer un don en déposant un chèque à la mairie ou en effectuant votre don en ligne via le site internet de la Fondation du Patrimoine.

Les dons des particuliers en faveur des édifices religieux bénéficient d'une réduction d'impôt de 75 % dans le cadre d'une collecte nationale lancée pour la conservation du patrimoine religieux des petites communes.



Exemple : si vous donnez 100 €, votre don vous coûtera réellement 25 € après déduction fiscale.

Merci de votre générosité!



Église

L'église de FOISCHES, qui va faire l'objet d'une rénovation au cours de la présente année, cache quelques trésors. Nous en avons découvert un tout récemment, qui est intrigant.

Il s'agit d'une fresque, sur bois peinte, se trouvant dans la sacristie. L'œuvre n'est pas en bon état, mais on peut malgré tout deviner qu'il s'agit d'une scène de l'Annonciation, qui est répandue dans la peinture et la sculpture religieuses.



Quomodo ou interrogatio (Alesso Baldovinetti, détail, Florence)

L'épisode de l'Annonciation est un thème couramment représenté dans les arts visuels : l'archange Gabriel annonce à Marie qu'elle sera mère du Christ.

Il est le support de nombreuses représentations iconographiques chrétiennes.



Luca Signorelli, Annonciation, fin du XV^e siècle, Pinacothèque de Volterra

Il serait peut-être intéressant d'en savoir davantage, en faisant appel à un restaurateur, qui pourrait dater le bois au carbone 14, ainsi que les pigments.

Les personnes qui possèdent des informations sur cette fresque sont invitées à se rapprocher de la Mairie.

Sortie à MAASTRICHT



Le Centre Communal d'Action Sociale a décidé de vous proposer quelques sorties annuelles, en partenariat avec l'autocariste Voyages Rémi de Givet.

Ainsi, le CCAS vous offre une participation financière sur

vos tarifs d'inscription auprès de l'autocariste.

Après Bruxelles, le CCAS vous a proposé une sortie à Maastricht, aux Pays Bas, le vendredi 30 mai.

Vous avez pu profiter d'une journée libre pour découvrir le centre-ville et le grand marché hebdomadaire pour le tarif de 17 € (37 € - 20 € de participation du CCAS).

Ateliers pour les Séniors

Des ateliers « Bien Vieillir chez soi » sont organisés en mairie de Foisches, du 19 mai au 23 juin, par la Mutualité Française Grand Est, en partenariat avec la Communauté de communes Ardenne Rives de Meuse, la Conférence des financeurs de la Prévention de la perte d'autonomie des Ardennes et le CCAS de Foisches.

Au total, 5 ateliers de 10h00 à 12h00, les 19/05 - 26/05 - 02/06 - 16/06 - 23/06

Au programme :

- » Adaptation de son intérieur.
- » Nutrition.
- » Renforcement de l'équilibre postural.

Ces ateliers étaient gratuits.



RENCONTRE SANTÉ
MAINTIEN DE L'AUTONOMIE

BIEN VIEILLIR CHEZ SOI, UNE QUESTION D'ÉQUILIBRE

19 mai > 23 juin 2025

DE 10H À 12H

FOISCHES
Mairie de Foisches
Salle du conseil
13 rue des Caveaux

Nos partenaires

INSCRIPTION GRATUITE

Municipalité Française Grand Est
inscription@mfgs.fr
06 49 86 62 31

#Rencontresanté



CARNAVAL

Le samedi 1^{er} mars, le comité des fêtes a organisé le carnaval.

Le cortège a ramassé des œufs et du lard dans tout le village et les participants au défilé et à la contribution étaient conviés à venir manger une bonne omelette accompagnée de crêpes, à la salle des fêtes du village.

Merci aux membres du comité pour l'organisation de cette manifestation.



Assemblée Générale

Le Comité des Fêtes a renouvelé son bureau le 20 mars dernier.



Voici sa composition :

Élise ADAM
a été réélue Présidente
Gauthier DENIS,
a été réélu Vice-Président
Donovane MIGNON
a été élu Trésorier
Marc WARSEE
a été réélu Trésorier-Adjoint
Stéphanie YOL
a été réélue Secrétaire
Lauren DENIS
a été élue Secrétaire-Adjointe



» Le Comité des fêtes organise la 2^e édition de la DESCENTE FOLKLORIQUE EN CAISSES À SAVONS le **dimanche 15 juin**.

Préparez vite vos caisses et votre bulletin d'inscription pour participer à cette animation déjantée !

Inscriptions auprès
du Comité des Fêtes
foisches.cdf@gmail.com
06 48 63 19 61



La FÊTE DU VILLAGE aura lieu le week-end du 23 et 24 août.

La traditionnelle **BROCANTE** aura lieu le **dimanche**.

Pensez bien à matérialiser votre emplacement la veille si vous souhaitez exposer devant votre domicile.

Pensez bien à ne pas stationner votre véhicule dans les rues où seront installées les brocanteurs.

Merci de votre compréhension.



Ramassage des encombrants

Le service de ramassage des encombrants effectué par les employés municipaux, interrompu depuis le 3 avril pour la période estivale, reprendra le 1^{er} octobre (inscriptions en mairie obligatoire).

Merci de votre compréhension.



Nids d'hyménoptères

Nous vous rappelons que la Communauté de Communes Ardenne rives de Meuse prend en charge entièrement la destruction des nids d'hyménoptères installés dans les habitations privées du territoire (maisons, dépendances, jardins, etc.). Cela s'applique aux seuls usagers privés et aux équipements communautaires. En sont exclus les locaux d'entreprises et les locaux associatifs ainsi que les bâtiments et lieux publics qui entrent dans le cadre des missions d'urgence du SDIS. Les nids d'abeilles sont prélevés par les apiculteurs locaux et intégrés à leurs ruches.

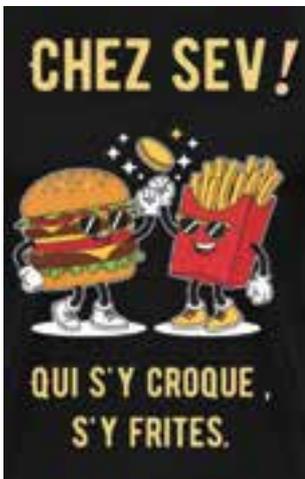


Si vous avez un nid à votre domicile, veuillez contacter le 03 24 41 50 90.



Une opération de ramassage des déchets dans le village, organisée par l'association la Pierreuse, a eu lieu le samedi 3 mai.

Merci aux personnes qui ont participé à cette action en faveur de l'environnement.



Friterie

La friterie est présente chaque vendredi soir dès 18 h 30 et jusque 21 h 30.

Vous pouvez suivre la page Facebook « Chez Sev qui s'y Croque, s'y frites » qui annonce des informations sur sa venue au village, son menu, et informe la population si elle ne peut pas être présente, à certaines dates.



Cimetière

Un jardin du souvenir sera prochainement aménagé dans notre cimetière communal. Des élus vont travailler sur ce projet afin d'aménager un espace de recueillement.

État civil

Décès

Monsieur Alain BARDET, né le 24 janvier 1955 à Cusset (Allier), est décédé le 2 février 2025 à Dinant (Belgique).

M. Bardet est arrivé dans la commune, avec son épouse Marie Dussart-Bardet, le 1^{er} octobre 2020, afin de louer un des 4 pavillons construits par la commune, dans le lotissement Les Coutures. Ses obsèques ont été célébrées dans la plus grande intimité, selon ses dernières volontés. Nous présentons nos sincères condoléances à toute sa famille.

Madame Daisy JAPIN épouse ADAM, née le 23 avril 1953 à Givet est décédée le 3 mai 2025 à Givet.

Elle avait épousé Jean-Claude ADAM qui a longtemps vécu dans notre village, le 31 octobre 1987 à Foisches.

Ses cendres ont été déposées au columbarium de Foisches.

Sincères condoléances à toute sa famille.

